

Rapport sur la campagne de fouilles à Suse 1923

La mission partie de Marseille le 9 décembre 1922 arrivait à Suse sans incidents le 9 janvier 1923.

Les fouilles étaient en pleine activité le 16 janvier ; elles ont porté principalement sur le tell de l'Apadana, avec des chantiers sur l'Acropole et au Sud de la Ville Royale.

Travaux sur le tell de l'Apadana

Au-dessus du niveau du palais Achéménide :

Le témoin subsistant à l'aile orientale de la salle hypostyle a été réduit jusqu'à la troisième ligne de colonnes ; ces travaux ont fait retrouver de nombreux fragments de chapiteaux ([pl.II, 3,4 5](#)) , des fragments d'inscriptions qui ont incité à déblayer complètement la salle hypostyle jusqu'au gravier ([pl.I](#) et [II,2](#)) ; en mettant ainsi à découvert les blocs carrés servant de fondations aux bases de colonnes, il a été retrouvé dans l'allée médiane entre la 1^o et la 2^o ligne de ces pierres une fondation en pierre formée de deux blocs rapprochés ([pl.II,1](#)) . Les débris recueillis à l'entour n'ont pas permis d'en retrouver la destination ; elle pouvait cependant supporter un poids considérable, autel, statue, monument. Le déblaiement systématique n'a pas retrouvé d'ailleurs de fondation analogue. Il a été obtenu dans cette fouille, des briques émaillées, des fragments inscrits, des dalles du pavage de la salle, en albâtre, en roche veinée, et en céramique imitant ces matières.

Entre le portique de l'Ouest et la salle, il a été observé (p. 2) un reste de massif de terre crue ; nous hésitons à y reconnaître un témoin du mur de séparation entre les deux parties de l'édifice, les lits de briques n'étant pas reconnaissables.

Au-dessous du palais Achéménide :

Des fouilles faites en bordure extérieure Nord du terrassement de gravier ont retrouvé à l'Ouest des fondations et dallages en briques se rapportant probablement à des constructions arabes de basse époque. ([pl.III](#))

Le terrassement de gravier a été exploré pour retrouver une suite à la ligne de huit pierres de fondation trouvées l'année précédente à deux mètres au-dessous du niveau du palais. Ces tentatives sont restées infructueuses.

Fouilles du parvis central ([pl.IV](#)) :

Cette fouille commencée l'année précédente a été élargie et poussée jusqu'au sol naturel à onze mètres environ de profondeur.

Il a été déblayé de nombreuses sépultures : corps enfermés dans des jarres, dans des sarcophages en poterie décorés de moulures ou non, dans des caveaux funéraires en

briques crues, en briques cuites.

Les observations faites ont complété celles de l'an dernier ; les corps vêtus et parés étaient ensevelis avec dépôts d'armes et d'ustensiles. Le style de ce mobilier varie avec la profondeur en tenant compte cependant de la forme de la butte-nécropole dont la fouille échancre le flanc Nord. Nous avons observé que la terrasse de gravier supportant le corridor au Nord du parvis a été faite en deux temps ; elle a été premièrement établie dans une saignée d'un flanc de la colline, puis élargie derrière un mur (p. 3) de soutènement bâti sur le terrain rapporté ; le pied de ce mur est à quatre mètres au dessous du parvis central ; l'intervalle a été comblé de matériaux divers : terre et fragments de briques.

Nous avons déterminé la coupe de la nécropole sur ce point reconnaissant trois principales périodes d'inhumation.

Au-dessus du sol naturel constitué par une argile très compacte, se trouvent des débris de poterie peinte, figurines et vases appartenant à la couche énéolithique de Suse ; puis apparaissent des vases très grossiers ; plus haut, les sarcophages en poterie généralement à moulures extérieures ([pl.V.3](#)) accompagnés de vases de terre cuite aux formes trapues que nous attribuons au début de la dynastie des rois d'Our (2250 av. J.C.) ; une variation dans la céramique nous annonce sans doute la fin de la suzeraineté chaldéenne. Plus haut, les sarcophages en poterie disparaissent, on ne trouve plus que des jarres funéraires ([pl.V.2](#)) et des sépultures sous caveaux ([pl.V.1](#)) avec trois styles différents de poterie se rapportant les deux premières aux temps élamites et la troisième à la dynastie néobabylonienne.

a). Tombes de la Dynastie d'Our ([pl.VI.1](#))

Il avait été remarqué lors des deux dernières campagnes dans les fouilles de la nécropole au Nord Est du Palais, la présence au voisinage des sarcophages, de plates-formes imperméabilisées au bitume, présentant en bordure des cuvettes une rigole aboutissant à un trou vertical au-dessous duquel était disposé un petit vase. Un sarcophage du parvis central avait présenté la disposition spéciale d'un évidement circulaire dans la hauteur d'une paroi extrême. (p. 4) Nous avons remarqué cette fois que le dôme d'un sarcophage à moulures présentait une rigole aboutissant à un bec maçonné au bitume à une des extrémités. D'autre part, le dôme des sarcophages à moulures présente en sa partie centrale une cuvette divisée en deux ou quatre compartiments. Il faut donc penser que ces dispositions étaient commandées par une cérémonie de libations ou de sacrifices au moment de l'inhumation, avec mise à part du liquide ou du sang répandu. Celui-ci était peut-être ensuite conservé et déposé dans les vases que l'on plaçait extérieurement à la tombe.

Il a été remarqué dans la plupart des sarcophages de cette période que la tête du mort avait été coiffée d'une étoffe sur laquelle étaient cousues deux minces plaques de métal or, argent ou bronze, l'une au-dessous de l'autre et se disposant sur le front ([pl.VI.2](#)).

Parmi les vases de cette période nous devons signaler une belle poterie archaïque à quatre anses de suspension percées chacune d'un trou vertical ; la panse du vase légèrement tronconique est divisée en quatre compartiments par des lignes de petits cercle en creux ; dans trois de ces compartiments sont des triangles dont la surface est remplie de traits ponctués, le quatrième est occupé par un palmier dessiné au trait avec son feuillage et ses fruits ([pl.VI.3](#) et [pl.VII.1](#)).

Un autre vase est en bitume taillé avec incrustations de coquilles ; il comporte une poignée droite et semble le prototype de certaines lampes arabes en pierre taillée.

Près de restes de chevaux, il a été trouvé quelques pièces en bronze, probablement armatures de harnachement ; ce sont d'abord (p. 5) une sorte d'étrier qui a pu servir pour une entrave (?) puis une tige analogue à celle trouvée l'an dernier, recourbée en forme d'accolade avec anneau ligaturé médian ; ici c'est la tige elle-même qui était repliée en anneau fermé par des ligatures de bronze. Nous avons par comparaison avec les dessins donnés par Rawlinson interprété cette tige comme pièce d'extrémité d'un bout de timon de char, avec cette réserve que le diamètre de la tige paraissait trop grêle pour avoir servi réellement à retenir les deux chevaux ; nous pensions avoir trouvé une pièce figurative ; la deuxième découverte rend moins probable cette supposition et nous croyons à présent que la tige en question devait être l'armature d'une pièce en cuir, ou même rembourrée, peut-être l'armature du poitrail de traction.

Nous avons obtenu de ce niveau de la nécropole de belles haches et armes de bronze, quelques figurines de terre cuite archaïques, des fragments de vases en terre bitumineuse à décor incisé, et en bitume avec des reliefs archaïques, un cylindre en roche très usée avec légende d'un roi d'Ur.

b). Les tombes immédiatement supérieures comportent des poteries plus fines, plus élégantes, avec un pied plus détaché ; dans les terres nous trouvons des débris de poterie très fine avec des boutons en saillie percés de trous latéraux, de poteries jaunes plus épaisses avec un décor au trait ; avec ces débris nous avons trouvé une série de boules en terre crue sur la surface desquelles sont déroulés des cachets généralement primitifs ; on retrouve (p. 6) aussi la trace des trous correspondant aux liens que ces boules servaient à réunir ; c'était en effet les sceaux remplaçant les "plombs" de garantie moderne, employés pour les ballots de marchandises ou les fermetures des jarres à provisions.

En secouant ces bulles près de l'oreille, on entendait un bruit produit par un corps dur formant grelot dans une alvéole interne ; quelques-unes avaient été brisées dans la fouille et nous avons pu observer que le corps dur était une petite masse d'argile cuite variant de forme et de dimensions ; petit grain, petite boule, petit cône, petite pyramide triangulaire, disque ou pastille de 0.009 de diamètre etc ; parfois plusieurs de ces petits objets étaient réunis, remplissant le creux intérieur. Il est probable que les bulles étaient formées avec un noyau d'étoffe dans lequel les témoins du dépôt ou les fournisseurs de la marchandise enfermaient chacun un signe particulier en témoignage de sa présence. Le cachet déroulé sur la bulle en fin de compte était celui du magasinier ou de l'agent réceptionnaire. Il y avait ainsi un contrôle au moment d'user de la marchandise. On pouvait en brisant la bulle retrouver l'origine des matières ou les responsables de leur qualité.

Ce niveau a fourni quelques lentilles inscrites et tablettes de bonne époque, des figurines de terre cuite parmi lesquelles une proue de barque et un petit char.

c). Tombes élamites : à mobilier de vases de terre cuite, souvent en forme de poires, petites coupes aux bords plats.

(p. 7)

d). Mobilier avec vases de pâte blanche émaillée

e). Tombes néobabyloniennes caractérisées par des amphores, des vases en terre cuite émaillée, quelques objets en fer : anneaux, couteaux, pointes de flèches.

Fouilles à l'Est du parvis central

Cette fouille est descendue à trois mètres au dessous du niveau du palais ; au-dessous d'éboulis achéménides et parthes, la nécropole élamite a été retrouvée généralement à deux mètres de profondeur ; il a été déblayé deux caveaux funéraires en briques cuites,

des vases funéraires et des sarcophages ; il a été recueilli des tablettes inscrites ; les documents fournis à ce niveau correspondent aux époques b et e du parvis central, c'est-à-dire que l'on retrouve à trois mètres de profondeur le niveau qui existait à sept mètres de profondeur dans cette fouille ; nous sommes donc en ce point dans la partie la plus élevée de la butte nécropole, nivelée par les travaux achéménides ([pl.X](#)) et il est possible de trouver en profondeur une série plus complète et des tombes plus importantes que sur tout autre point. Cette fouille est donc très intéressante à poursuivre.

Fouilles au Nord-Est du palais ([pl.XII](#) , [Pl.XIII](#) , [Pl.XIV](#) , [Pl.XV](#))

Cette fouille de cinq mètres de profondeur a retrouvé un tombeau voûté (époque c) et au-dessous des sarcophages en poterie sans moulures ; à 7 m. de profondeur, il a été déblayé un de ces sarcophages renversé, c'est-à-dire disposé comme une baignoire ; il était fermé par un couvercle en dôme avec un trou central. (p. 8)

Plusieurs tombes sans doute dans des caveaux en briques crues ont été déblayées, montrant un mobilier de vases en terre crue, en bitume, en pierre décorée.

En fin de saison l'avancement de cette fouille vers l'ouest a rencontré les fondations en briques cuites du mur extérieur à la terrasse de gravier du palais, dans l'angle rentrant N.E. correspondant au décrochement de la salle hypostyle ([pl.XIII](#)) . Ces fondations montrent des redans qui devaient se reproduire sur la muraille extérieure ; leur démolition a fourni des briques ayant appartenu à des monuments plus anciens : briques estampillées au nom de Darius donnant des détails sur la construction du palais, briques à reliefs se rapportant à des panneaux décoratifs dont les sujets sont des animaux ailés, peut-être de l'époque de Darius, peut-être néo-babyloniens.

D'après les renseignements trouvés dans le Journal de fouille de Madame Dieulafoy, et les traces de tranchées observées sur le terrain, nous pensons que les briques des archers ont été trouvées au-dessus de la muraille orientale et que le mur du palais était revêtu en parement du côté de la Ville Royale de la suite des archers polychromes. Ceux-ci seraient datés d'Artaxerxès Mnemon. La décoration du palais de Darius aurait été plus simple ; panneaux en terre cuite à reliefs d'animaux, généralement recouverts d'un enduit coloré comme ceux des portes d'Istar à Babylone.

Outre les objets provenant des tombes et les briques citées plus haut il a été trouvé quelques fragments d'inscriptions achéménides sur pierre ; je note en particulier, quelques caractères (p. 9) sur un fragment de bas-relief figurant une extrémité d'écharpe (?) devant provenir d'une statue colossale ; il a été trouvé dans un puits des fragments de pots arabes couverts à l'encre d'inscriptions coufiques.

Fouilles à l'est du Palais ([Pl.XV](#) , [Pl.XVI](#) , [Pl. XVII](#) , [Pl.XVIII](#) , [Pl.XIX](#))

Il a été procédé au déblaiement complet du grand parvis dallé trouvé l'année précédente et qui d'après les briques à reliefs recueillies devaient appartenir au temple de In Chouchinak. Il était carré, d'une vingtaine de mètres de côté et orienté comme le palais achéménide.

Plusieurs briques à relief ont été trouvées et en particulier la brique donnant la barbe et les épaules de l'homme taureau qui manquait à la restitution ([pl.XVI.2](#)) .

Au-dessous de ce dallage, à 9m50 de profondeur, il a été déblayé un tombeau avec mobilier de poterie, époque c.

Plus près de la terrasse de gravier, sur le niveau - 10m25 il a été déblayé un grand tombeau voûté très soigneusement construit ([pl.XVII](#)) .

La longueur était de 5m., la largeur de 2m.40 ; la hauteur 2m.80 hors-oeuvre.

À l'une des extrémités, une chambre ou puits d'accès était construit en liaison avec le tombeau ([pl.XIX](#)) ; au fond étaient placées quelques marches et dans la paroi du mur du caveau une porte provisoirement murée avec des briques à champ permettait l'entrée dans un vestibule. Le sol du tombeau était dallé de briques et surélevé d'une épaisseur de carreaux joints au mortier pour quatre (p. 10) compartiments rectangulaires séparés par des chemins d'accès. Une rangée de briques était inclinée dans chaque compartiment sans doute pour recevoir la tête des individus enterrés.

Dans le vestibule contre le mur du fond du tombeau étaient alignés plusieurs rangs de poterie et amoncelés des ornements pèle mêle ([pl.XVIII](#)) ; on trouva également des lampes de terre cuite d'une forme nouvelle à Suse, et une lampe de bronze de cette même forme. Près d'eux, il fut trouvé de nombreux vases de terre cuite, un vase cylindrique en pâte émaillée bleue avec son couvercle ([pl.XVIII](#)) , un petit vase de même matière à deux compartiments, quelques vases de bronze ([pl.XIX](#)) , des bagues de bronze, de coquille, quelques perles de cornaline, un beau poignard de bronze à poignée d'ivoire ([pl.XVIII](#)) .

En dehors du tombeau, cette fouille a donné quelques vases funéraires, quelques tablettes inscrites, des fragments de figurines, pommeaux et carreaux en pâte émaillée polychrome.

Fouilles sur le tell de l'Acropole

Il a été procédé à l'enlèvement des décombres de plusieurs bâtiments ayant servi de logement aux troupes anglaises ; la tranchée de 1m20 de profondeur au-dessous du II^o niveau commencée l'année précédente a été élargie.

Il a été recueilli dans cette tranchée des lots de tablettes proto-élamites ; l'un d'entre eux se trouvait avec des ossements humains accompagnés de galets. On trouvait des empreintes sur bouchons de jarres en terre crue, et des bulles d'argile avec cachets déroulés analogues à celles que j'ai signalées plus haut en provenance de la fouille du parvis central à l'Apadana. La (p. 11) céramique rencontrée était également de cette fouille au niveau des mêmes bulles. Il y a donc ici correspondance absolue des niveaux.

Il a été trouvé de petits vases en albâtre en forme d'animaux, quelques cylindres cachets archaïques, des vases peints, des amas de balles de fronde, mottes de terre crue ; pommeaux et têtes de masses en pierre.

Fouilles sur la Ville Royale

[pl.XX](#) à [XXII](#)

Ces fouilles ont été commencées le 27 janvier ; elles ont été conduites pour approfondir et élargir la tranchée Morgan (1897), travail amorcé en 1913 et 1914. La nécessité de créer une nouvelle voie de sortie au Sud a obligé de travailler surtout en bordure. Le niveau Achéménide est bien marqué à l'Ouest de la Ville Royale par des affleurements de bétonnage enduit d'ocre rouge semblable à celui de l'Apadana.

Les fouilles ont été faites surtout au-dessus de ce niveau rencontrant des murs achéménides, en briques crues, parthes et arabes en briques cuites et ont recueilli des tablettes de basse époque, des empreintes de cachets pehlvis, des poteries et des verreries gréco-parthes, des poteries de faïence arabes.

Une partie des fouilles est descendue à 1m20 environ au-dessous de ce niveau retrouvant des tombes d'époque néo-babylonienne et peut-être achéménide, à amphores, vases de terre cuite et vase de terre cuite émaillée ; coupes de bronze.

Citons encore comme venant de la Ville Royale, des figurines de terre cuite, un carreau de terre cuite à décoration florale (p. 12), un fragment de bas-relief en terre cuite, homme et femme montés sur un dragon, une griffe d'oiseau en cristal de roche, un dé en ivoire, et des figurines de même matière, des cylindres cachets, des amulettes, un scarabée, un fragment de vase en albâtre à décor floral, un pilon de bronze etc...

La fin des fouilles a été gênée comme l'ont presque été toutes les campagnes par les querelles des tribus ; nous donnons le récit de nos aventures en annexe N°IV ; bien que les événements aient été cette fois particulièrement pénibles et onéreux pour la mission, nous ne pensons pas qu'ils puissent avoir de répercussions défavorables sur la suite des travaux à Suse.

Nous donnons en annexe, l'inventaire des antiquités rapportées cette saison ; il a été remis au Musée du Louvre dix-huit, caisses comprenant sept caisses de briques inscrites, émaillées ou à reliefs, deux caisses contenant chacune un grand vase d'époque arabe, une caisse contenant un grand vase funéraire élamite ; deux caisses contiennent les fragments d'un sarcophage à moulures en poterie ; une caisse correspond aux inscriptions sur pierre, une caisse à des vases d'époque diverses ; trois caisses renferment les figurines, objets de bronze, petits objets et vases précieux ; une autre est réservée aux tablettes, empreintes et bijoux d'or et d'argent.

Les bijoux d'or et d'argent ont été, conformément à la convention franco-persane régissant les fouilles, pesés en présence du directeur des douanes de la province délégué par le Gouverneur de l'Arabistan. Le procès-verbal en a été envoyé par mes soins à la Légation de France à Téhéran et par le Gouverneur au ministère des Travaux Publics. Voir Annexe III.

La mission a profité de l'escale à Bombay pour remettre aux autorités du Musée du Prince de Galles, trois publications du Corpus inscriptionum Semiticarum offertes par l'Institut en remerciement des facilités qui nous avaient été données en 1922 pour prendre des copies d'inscriptions assyriennes.

Le musée possède une belle collection d'inscriptions Yéménites ; nous avons pu prendre les estampages de la plus grande partie ; ces documents ont été remis au Président de la Commission du Corpus ; nous sommes informés que quelques-uns d'entre eux étaient déjà publiés mais seulement connus par copies ; une vingtaine sont inédits et des plus intéressants ; l'un d'eux fournit la fin inédite d'une inscription déjà publiée.

R. de Mecquenem